Image not found or type unknown

Procedure lic. interrompue

Par **Mimulus45**, le **01/09/2019** à **10:10**

Bonjour ,

Je suis reconnu TH et perçoit PI 2ème catégorie . Mon employeur a engagé une procédure de lic. Convoquée à la médecine du travail je n'ai pas pu me déplacer pour raison de santé . J'ai demandé que la procédure continue par courrier . Depuis 2 ans l'employeur ne repond ni à mes courriers ni au tél. Que puis je faire ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés